

Extrait d'un volume de notre collection TÀP
<http://www.editions-beauchesne.com/index.php?cPath=180>

I

LE “PRINCIPE FONDAMENTAL”
DE LA THÉOLOGIE MARIALE

par

GUY DE BROGLIE, S. J.

*Professeur à l'Université Pontificale Grégorienne de Rome
et Professeur Honoraire à l'Institut Catholique de Paris*

SOMMAIRE : INTRODUCTION. — *Première Partie*. ESSAI D'UNE DÉDUCTION RAISONNÉE DU PRINCIPE DE LA MARIOLOGIE. — 1. En quel sens y a-t-il lieu de chercher à la Mariologie un « principe » fondamental? — 2. Place de la Maternité divine dans le principe de la Mariologie. Rapport de ce problème à celui de la diversité possible des économies d'Incarnation. — 3. Le principe fondamental de la Christologie. Comment il commande celui de la Mariologie. — *Deuxième Partie*. ESSAI D'UNE APPLICATION DU « PRINCIPE DE LA MARIOLOGIE » AUX PRINCIPALES THÈSES DE LA MARIOLOGIE CATHOLIQUE. — 4. Le « Principe de la Mariologie » et les liens exceptionnels qui unissent le Christ à Marie selon la chair. — 5. Le « Principe de la Mariologie » et les privilèges de grâce et de gloire accordés à Marie. — 6. Le « Principe de la Mariologie » et l'Histoire de la Maternité de Marie selon la chair. — 7. Le « Principe de la Mariologie » et le fondement de la Médiation universelle de Marie. — CONCLUSION. — BIBLIOGRAPHIE.

INTRODUCTION

PERSONNE ne conteste que la théologie mariale ait réalisé, depuis un demi-siècle, des progrès considérables. Mais l'admiration que mérite l'effort des mariologues modernes n'empêche pas qu'on n'éprouve quelque malaise, quand on vient à considérer leurs hésitations et leurs divergences de vues sur ce qu'ils appellent eux-mêmes « le principe fondamental de la Mariologie ».

Ne semblerait-il pas, en effet, qu'en toute science rien ne dût être plus clair et moins discuté que le « principe », — ou les « principes » —, sur lesquels cette science repose? Alors comment expliquer qu'il en aille ici autrement, et que rien ne suscite entre mariologues plus de controverses que le « principe » dont la théologie mariale doit partir?

Car non seulement il existe, sur ce point, des désaccords, mais les discussions sur ce sujet semblent être devenues un des thèmes de la Mariologie moderne, un des traits qui la distinguent le plus nettement de celle du passé. Les docteurs antérieurs au XIX^e siècle, — un Suarez ou un Liguori, — n'avaient pas, en effet, l'habitude de soulever ce problème. Ils semblaient même s'accorder tacitement pour construire toute leur théologie mariale à partir de la seule notion de maternité divine, « principe » dont (à tort ou à raison) tous les autres privilèges de Marie leur semblaient dériver. Mais, depuis que des réflexions certainement plus poussées ont attiré l'attention des théologiens sur ce que cette systématisation pouvait avoir de discutable et de trop simple, les opinions se sont diversifiées à l'extrême touchant le « principe » fondamental de la Mariologie. Dans un intéressant article qu'il consacrait naguère à la question dans les *Recherches de Science religieuse*, le R. P. K. Rahner dénombrait jusqu'à dix solutions plus ou moins différentes, qu'il classait ainsi: 1^o *Maternité divine seule* (Pohle-Gierens, Fernandez, Llamera, Gagnebet); — 2^o *Nouvelle ou seconde Ève* (Deneffe, Zimara, Alameda); — 3^o *Maternité Universelle de Marie* (Roschini); — 4^o *Maternité sponsale* (Scheeben, Druwé); — 5^o *Maternité et fonction de Co-rédemptrice, formant un seul principe* (Merkelbach, Benz); — 6^o *Maternité divine dans son historicité concrète* (Bover, Bernard, Aldama); — 7^o *Maternité à l'égard du Christ total, tête et membres* (Garcia, Garcés); — ou encore, en posant deux principes: 8^o *Maternité divine* et *Maternité spirituelle* (Cuervo); — 9^o *Maternité divine* et *Participation à la fonction média-*

trice du Christ (Bittremieux, Dillenschneider, Keuppens, Alastruey) — ou enfin : 10^o Réceptivité accueillant le salut au nom de l'humanité, comme représentation de l'Église (Köster, Semmelroth) ¹ ». — N'étant d'ailleurs pleinement satisfait par aucune de ces dix réponses, le R. P. Rahner en suggère, pour son compte, une onzième, selon laquelle le principe fondamental de la Mariologie serait : « Marie est la créature humaine la plus parfaitement rachetée ».

Le but des pages qui vont suivre n'est pas de discuter le fort et le faible de chacune de ces formules. Non seulement une discussion de ce genre laisserait vite l'attention, même bienveillante, de la plupart des lecteurs, mais elle risquerait de favoriser assez peu l'élaboration des vues d'ensemble qui commandent le problème. Il ne serait guère plus utile de nous borner à proposer une douzième formule, sans autre fruit que d'allonger d'une unité la liste, déjà trop longue, des solutions offertes au choix des théologiens ! La seule façon rationnelle de procéder semble être de nous attaquer d'abord aux malentendus et aux équivoques qui paraissent être la cause générale de cet extraordinaire foisonnement d'opinions. C'est seulement ensuite que nous pourrions tenter de proposer à notre tour une réponse raisonnée au présent problème.

La cause générale de cette multiplicité de solutions nous semble être que, trop souvent, on se met en quête d'un « principe » de la Mariologie avant de s'être suffisamment interrogé sur la nature même de ce qu'il s'agit de découvrir, nous voulons dire sur ce que peut et doit être, de par sa notion même, le « principe » d'une section donnée du savoir théologique. Essayons donc, avant tout, d'éclaircir dans un premier chapitre en quel sens la Mariologie peut et doit dépendre d'un « principe » fondamental.

Une fois cette question résolue, il nous deviendra plus facile de commencer, dans un second chapitre, à préciser quel doit être ce principe fondamental, en établissant, d'une part, que la *maternité divine* de Marie doit certainement en constituer un élément essentiel, mais un élément qui, d'autre part, ne saurait aucunement suffire à lui tout seul. Nous comprendrons alors sans peine que le « principe fondamental » de la Mariologie ne peut être que solidaire du « principe fondamental » de la Christologie, que notre troisième chapitre s'appliquera à préciser. Nous serons alors en mesure de formuler sous une forme aussi précise et aussi explicite que possible ce qui nous paraît être le « principe fondamental » de toute la Mariologie catholique ; et nous aurons ainsi achevé la première partie de ce travail, consacrée à la déduction raisonnée du « principe de la Mariologie. Mais il nous restera

¹ *Le principe fondamental de la théologie mariale. Recherches de Science religieuse*, 1954, pp. 508, 509. — A la bibliographie déjà assez ample à laquelle se réfère la note de la page 509, il faut évidemment ajouter maintenant l'ouvrage du R. P. DILLENCHNEIDER : *Le principe premier d'une théologie mariale organique*. Paris, 1956.